

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/1716
25 août 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE RELATIVE A FORMOSE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL,
LE 25 AOUT 1950, PAR LE REPRESENTANT DES ETATS-UNIS AUERES DES NATIONS UNIES

Les membres du Conseil de sécurité ont reçu un document qui accuse les Etats-Unis d'agression contre Formose et invite le Conseil de sécurité à examiner la question.

Le Gouvernement des Etats-Unis ne se propose pas pour le moment de discuter ce document ni les contre-vérités ridicules qu'on y trouve. Il saisit toutefois cette occasion pour faire une nouvelle déclaration sur la question de Formose.

Le 27 juin, le représentant des Etats-Unis a lu au Conseil de sécurité la déclaration suivante du Président des Etats-Unis :

"En Corée, les forces du Gouvernement, qui étaient armées pour empêcher des incursions de frontière et pour protéger l'ordre public, ont été attaquées par des forces d'invasion venues de la Corée du Nord. Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a invité les envahisseurs à cesser les hostilités et à se retirer sur le 38ème parallèle. Loin de se conformer à cette résolution, les agresseurs ont, au contraire, donné plus d'ampleur à leur attaque. Le Conseil de sécurité a invité tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies à prêter leur entier concours à l'Organisation pour l'exécution de la résolution adoptée.

"Dans ces conditions, j'ai donné l'ordre aux forces aériennes et navales des Etats-Unis d'accorder aux troupes du Gouvernement coréen leur soutien et leur appui.

"L'attaque contre la Corée montre, de manière incontestable, que le communisme ne se contente plus de recourir à la subversion pour conquérir les nations indépendantes, mais qu'il utilisera désormais l'invasion armée et la guerre. Il a défié les ordres que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a donnés pour protéger la paix et la sécurité internationales. Dans ces conditions, l'occupation de Formose par les forces communistes constituerait une menace directe contre la sécurité

de la zone du Pacifique et contre les forces des Etats-Unis qui s'acquittent, dans cette zone, d'une mission légitime et nécessaire.

"En conséquence, j'ai donné l'ordre à la septième escadre d'empêcher toute attaque contre Formose. A titre de corollaire de cette mesure, j'invite le Gouvernement chinois à Formose à cesser toutes opérations aériennes et navales contre le continent. La septième escadre veillera à ce qu'il en soit ainsi. Le statut futur de Formose ne saurait être décidé avant que la sécurité dans le Pacifique ait été rétablie, qu'un règlement de paix ait été conclu avec le Japon, ou que la question ait été examinée par l'Organisation des Nations Unies.

"J'ai également ordonné de renforcer les forces des Etats-Unis aux Philippines et d'accélérer la fourniture d'une aide militaire au Gouvernement des Philippines.

"De même, j'ai donné l'ordre d'accélérer la fourniture d'une aide militaire aux forces de la France et des Etats associés en Indochine, et d'envoyer une mission militaire pour travailler en relation étroite avec ces forces.

"Je sais que tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies examineront attentivement les conséquences de la récente agression contre la Corée, agression perpétrée au mépris de la Charte des Nations Unies. Un retour au règne de la force dans les affaires internationales aurait des conséquences d'une portée incalculable. Les Etats-Unis continueront à défendre le règne de la loi.

"J'ai chargé Monsieur l'Ambassadeur Austin, en sa qualité de représentant des Etats-Unis au Conseil de sécurité, de porter ces mesures à la connaissance du Conseil."

Depuis lors, le Président des Etats-Unis a fait, le 19 juillet, la déclaration suivante, dans un message au Congrès :

"Les Etats-Unis et d'autres Membres des Nations Unies ont entrepris en Corée une action militaire directe, mais l'agression commise contre ce pays exige que nous examinions aussi les répercussions qu'elle pourrait avoir sur la paix mondiale. Après l'attaque de la République de Corée, nul ne peut plus douter que le communisme international ne soit prêt à recourir à l'invasion armée pour soumettre des nations indépendantes. Nous devons donc

admettre la possibilité d'agressions armées dans d'autres régions.

"C'est pourquoi j'ai déjà donné l'ordre de renforcer les troupes américaines aux Philippines et d'accélérer l'aide militaire au Gouvernement des Philippines, aux Etats associés d'Indochine et aux forces françaises d'Indochine. J'ai également donné l'ordre à la septième escadre américaine d'empêcher toute attaque contre Formose et demandé au Gouvernement chinois à Formose de cesser toute opération aérienne ou maritime contre le continent. Ces décisions ont immédiatement été portées à la connaissance du Conseil de sécurité des Nations Unies.

"Les mesures que nous avons prises à l'égard de Formose nous ont été dictées par des raisons de sécurité élémentaire. L'attaque de la Corée avait fortement compromis la paix et la stabilité dans la zone du Pacifique. D'autres attaques dans cette zone auraient étendu la crise coréenne et il nous aurait été beaucoup plus difficile de nous acquitter en Corée de nos obligations envers les Nations Unies.

"Pour que nul ne puisse avoir le moindre doute sur nos intentions à l'égard de Formose, je tiens à déclarer que les Etats-Unis n'ont aucune ambition territoriale à l'égard de cette île, et qu'ils ne cherchent nullement à y acquérir une position ou des privilèges spéciaux. L'actuelle neutralisation militaire de Formose ne préjuge en rien les questions de politique qui intéressent l'île. Ce que nous voulons, c'est éviter que Formose ne devienne le théâtre d'hostilités qui compromettraient la paix dans le Pacifique, et voir toutes les questions qui intéressent Formose résolues par des moyens pacifiques, comme le prévoit la Charte des Nations Unies.

Lorsque la paix sera rétablie, on pourra résoudre les questions politiques, même les plus complexes. Mais, en présence d'une agression brutale et non provoquée, on peut avoir à laisser certaines de ces questions en suspens dans l'intérêt de la sécurité générale."

Ces déclarations et les faits auxquels elles se rapportaient rendent parfaitement clairs certains points fondamentaux que les peuples du monde auront nettement présents à l'esprit :

1. Les Etats-Unis n'ont pas empiété sur le territoire de la Chine; les Etats-Unis n'ont commis aucun acte d'agression contre la Chine.

2. Les décisions prises par les Etats-Unis à l'égard de Formose l'ont été à un moment où cette île était le théâtre d'un conflit avec le continent. La déclaration officielle des autorités communistes chinoises faisait prévoir un conflit plus grave. Ce conflit aurait menacé la sécurité des forces des Nations Unies qui opéraient en Corée, chargées par le Conseil de sécurité de repousser l'agression dont la République de Corée était la victime. Les autorités communistes chinoises menaçaient d'étendre le conflit à d'autres régions du Pacifique.

3. L'acte des Etats-Unis a été un acte impartial de neutralisation; nous nous adressons aussi bien aux forces de Formose qu'à celles du continent. Cet acte était destiné à maintenir la paix; il était donc pleinement conforme à l'esprit de la Charte des Nations Unies. Comme l'a déclaré solennellement le Président Truman, nous n'avons pas de desseins sur Formose, et notre action n'a pas été dictée par le désir d'obtenir pour les Etats-Unis une position spéciale.

4. Nous avons expressément déclaré que notre acte ne préjugerait pas le futur statut politique de l'île. A l'heure actuelle, le statut de l'île est celui d'un territoire enlevé au Japon par la victoire des forces alliées dans le Pacifique. Comme celui d'autres territoires similaires, son statut juridique ne peut être fixé que par un acte international. Les Alliés ont invité le Gouvernement chinois à accepter la reddition des forces japonaises dans cette île. C'est pourquoi les Chinois s'y trouvent actuellement.

5. L'histoire offre la preuve de l'amitié que les Etats-Unis portent au peuple chinois. Nous sommes toujours animés de cette amitié, et nous savons que des milliers de Chinois y répondent. A la dernière Assemblée générale des Nations Unies, nous avons été au nombre de ceux qui se sont efforcés de faire adopter une résolution sur l'intégrité de la Chine. Seuls l'Union des Républiques socialistes soviétiques et ses satellites n'ont pas approuvé cette résolution.

6. Les Etats-Unis seraient heureux de voir les Nations Unies examiner le cas de Formose. Nous sommes prêts à accepter une enquête approfondie des Nations Unies, soit ici soit sur les lieux. Nous croyons que l'examen auquel se livreraient les Nations Unies permettrait de résoudre le problème par des moyens pacifiques et non pas par la force.

7. Nous ne croyons pas que le Conseil de sécurité ait à se laisser détourner de l'examen de l'agression commise contre la République de Corée; nous ne croyons pas qu'il veuille s'en laisser détourner. Il y a eu rupture de la paix en Corée. L'agresseur a attaqué; il a été condamné, et les forces conjuguées des Nations Unies se battent en ce moment pour repousser l'agression. Formose est actuellement en paix et elle demeurera en paix, à moins que quelqu'un n'ait recours à la force. Si le Conseil de sécurité décide d'étudier la question de Formose, nous sommes prêts à accepter cette étude et à y contribuer. Dans l'intervalle, il incombe au Président du Conseil de sécurité de s'acquitter de ses fonctions et de continuer à s'occuper de la question à l'ordre du jour, c'est-à-dire de la "plainte pour agression commise contre la République de Corée", et plus particulièrement de la reconnaissance du droit de l'Ambassadeur de Corée à siéger à la table du Conseil et de la mise aux voix du projet de résolution des Etats-Unis destiné à localiser le conflit coréen.

Jé vous prie de communiquer la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité.

Signé : Warren R. AUSTIN

